DE

N° 292.

LA BLENNORRHAGIE

CHEZ LA FEMME;

THÈSE

Présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 3 décembre 1831, *pour obtenir le grade de Docteur en médecine;*

PAR JEAN-CHARLES PETIGNY, de Paris,

Département de la Seine;

Bachelier ès-sciences de l'Académie de Paris; Interne des hôpitaux et hospices civils de la même ville.

Principiis obsta; serò medicina paratur,
Cùm mala per longas invaluêre moras.
OVID.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT LE JEUNE,

Imprimeur de la Faculté de Médecine, rue des Maçons-Sorbonne, n°. 13.

1831.

FACULTE DE MEDECINE DE PARIS.

Professeurs.

M. ORFILA, Doyen.	MM.
Anatomie	CRUVEILHIER.
Physiologie	BÉRARD, *Suppléant.*
Chimie médicale	ORFILA.
Physique médicale	PELLETAN.
Histoire naturelle médicale	RICHARD.
Pharmacie	DEYEUX.
Hygiène	DES GENETTES.
Pathologie chirurgicale	MARJOLIN, *Examinateur.* CLOQUET, *Président.*
Pathologie médicale	DUMÉRIL. ANDRAL.
Pathologie et thérapeutique générales	BROUSSAIS.
Opérations et appareils	RICHERAND.
Thérapeutique et matière médicale	ALIBERT.
Médecine légale	ADELON.
Accouchemens, maladies des femmes en couches et des enfans nouveau-nés	MOREAU.
Clinique médicale	LEROUX, *Examinateur.* FOUQUIER. BOUILLAUD. CHOMEL.
Clinique chirurgicale	BOYER. DUBOIS. DUPUYTREN, *Examinateur.* ROUX.
Clinique d'accouchemens	.....

Professeurs honoraires.

MM. DE JUSSIEU, LALLEMENT.

Agrégés en exercice.

MM.	MM.
Baudelocque.	Gerdy.
Bayle.	Gibert, *Examinateur.*
Blandin.	Hatin, *Examinateur.*
Bouvier.	Lisfranc.
Briquet, *Suppléant.*	Martin Solon.
Brongniart.	Piorry.
Cottereau.	Rochoux.
Dance.	Sandras.
Devergie.	Trousseau.
Dubled.	Velpeau.
Dubois.	

Par délibération du 9 décembre 1798, l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui seront présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, qu'elle n'entend leur donner ni approbation, ni improbation.

A LA MÉMOIRE

DE MON PÈRE.

A MA MÈRE.

Faible gage d'amour et de reconnaissance.

J.-C. PETIGNY.

DE

LA BLENNORRHAGIE CHEZ LA FEMME.

§ Ier. *Définition et différences.*

La blennorrhagie, chez la femme, est une maladie inflammatoire, contagieuse, dont le principal caractère est la sécrétion d'une matière purulente, fournie par la membrane muqueuse du vagin et de la vulve, et rarement par celle de l'urètre.

A cause de son siége le plus ordinaire, elle est aussi nommée *vaginite.*

Si l'on voulait, dans tous les cas, lui donner une dénomination rigoureuse, il faudrait tantôt l'appeler *vulvo-vaginite*, tantôt *urétro-vaginite.* On emploie aussi le terme de *blennorrhagie vaginale.*

Cette inflammation est aiguë ou chronique. A l'état aigu, elle est légère ou intense ; à l'état chronique, elle est désignée sous le nom de *blennorrhée.*

Elle peut être simple ou compliquée. Parmi les symptômes primitifs de syphilis, les tubercules dits *muqueux*, ou pustules muqueuses,

les végétations et les ulcérations l'accompagnent le plus fréquemment.

Ces trois sortes de complications doivent très-souvent être regardées comme des résultats et des effets de la phlogose de la membrane qui les supporte. Les pustules plates et humides, dues à un boursoufflement particulier du tissu muqueux, sont évidemment un produit d'inflammation. L'origine inflammatoire des productions accidentelles, connues sous le nom de *végétations*, est souvent hors de doute. Elles peuvent se développer encore sous l'influence de l'humidité qui baigne le *pudendum*; telles sont celles que fait naître quelquefois la leucorrhée produite par la grossesse. Enfin l'ulcération est, comme tout le monde sait, tantôt une terminaison, tantôt une variété de forme de l'inflammation. Toutefois je ne prétends pas dire que toutes les ulcérations qui peuvent envahir la vulve dépendent d'une blennorrhagie; ce serait, je crois, faire un abus des mots. Mais il existe peut-être entre les ulcérations superficielles dont je veux ici parler, et quelques-uns des ulcères primitifs profonds, la même différence pour le siége, sauf les variétés d'organisation, qu'entre l'entérite proprement dite et l'entérite folliculeuse ou dothinentérie. Dans le premier cas la membrane muqueuse, dans le second les follicules muqueux, soit simples, soit composés, sont plus particulièrement occupés par l'inflammation.

Quoi qu'il en soit, on nomme *syphilitique* ou *virulente* la blennorrhagie qui est accompagnée ou suivie d'autres symptômes de maladie vénérienne.

§ II. *Étiologie, contagion.*

La cause la plus ordinaire de la blennorrhagie vaginale est le coït avec un homme affecté d'urétrite ou d'un autre symptôme syphilitique siégeant aux organes génitaux. Il est, en effet, d'observation que la syphilis constitutionnelle, quand elle n'est traduite au-dehors par aucun phénomène local, est incapable de se propager par la copulation.

La vaginite peut aussi résulter de l'abus des plaisirs de l'amour ou de la masturbation, de la présence d'un corps étranger dans le vagin, ou d'injections irritantes. Le viol commis sur une personne d'un âge tendre la produit presque toujours. Elle peut encore apparaître comme symptôme secondaire de syphilis confirmée.

Une maladie semblable est quelquefois liée, soit à une diathèse scrophuleuse, herpétique ou rhumatismale, soit à une affection vermineuse, ou bien encore se manifeste à l'époque de la dentition chez les jeunes filles.

La nature contagieuse de la vaginite est depuis long-temps constatée. Cette qualité n'est point particulière à celle qui résulte d'un coït impur. Quelle que soit la cause qui ait donné lieu à cette maladie, elle peut, une fois déclarée, se transmettre par l'acte vénérien.

Cette propriété contagieuse est importante à considérer sous deux rapports. Premièrement, surtout quand le mal est chronique, elle n'est pas constante : ainsi elle se développe dans quelques circonstances, et cesse de se montrer dans d'autres ; elle a lieu pour certains individus, et d'autres sont épargnés, et cela sans que les derniers jouissent d'un privilége exclusif, et que les premiers soient toujours victimes. Ces circonstances et ces conditions d'aptitude à la contagion sont difficiles à apprécier. Cependant on a observé qu'une vaginite, habituellement innocente, peut devenir contagieuse, si la femme s'est livrée à des excès de table ou de coït, ou à des exercices fatigans. Après des excès du même genre, les individus sains paraissent aussi plus aptes à contracter la maladie. Le second point de vue digne de remarque est que la maladie contractée avec une femme atteinte de vaginite n'est pas constamment une blennorrhagie, mais peut consister en ulcérations ou végétations, etc. Mais le pouvoir de donner naissance à ces divers symptômes n'est pas commun à toute vaginite, il semble appartenir spécialement à celle qui est d'origine syphilitique.

Ce serait un grand bien qu'il existât des signes extérieurs d'après lesquels on pût distinguer si une vaginite serait ou non actuellement

contagieuse ; mais nous manquons de pareils signes. Quand la rougeur est vive, la douleur et le gonflement intenses, en un mot lorsque l'inflammation est violente, on peut bien, en général, affirmer qu'elle est contagieuse ; mais lorsque, par l'absence de ces symptômes, elle est en apparence légère, on ne peut assurer qu'elle soit impropre à se communiquer par contagion.

§ III. *Invasion.*

L'époque de l'invasion de la blennorrhagie vaginale après le coït est variable. L'apparition peut être soudaine ; à ce propos je citerai l'exemple d'une jeune fille fort naïve, qui vint en 1829 à la consultation de l'hôpital des Vénériens : elle raconta qu'ayant cédé aux transports de son amant, elle s'aperçut, en reprenant ses sens après une extase prolongée, d'un écoulement vaginal douloureux qui ne l'avait pas quittée depuis ; cet écoulement avait tous les caractères d'une blennorrhagie. Le terme le plus ordinaire est du quatrième au neuvième jour ; la maladie peut aussi se déclarer plus tard.

§ IV. *Symptômes et terminaisons.*

La blennorrhagie vaginale est le plus souvent annoncée par un prurit incommode aux parties génitales ; à cette démangeaison succèdent une cuisson qui s'accroît pendant l'excrétion de l'urine, et un sentiment de tension au périnée. Les organes externes de la génération se colorent d'une vive rougeur et peuvent même s'excorier ; un gonflement plus ou moins considérable survient, et resserre l'orifice de la vulve, dont l'écartement devient douloureux. Lorsque la tuméfaction est grande, les mouvemens de progression sont très-pénibles, et la gêne qu'ils causent aux malades imprime à leur marche une modification particulière.

La membrane muqueuse enflammée sécrète un liquide puriforme, âcre, jaune ou vert, d'une odeur forte, spécifique, et parfois d'une

extrême fétidité. Quand l'urètre participe à l'inflammation, on peut exprimer du méat urinaire une matière semblable. Ce liquide produit sur le linge des taches irrégulièrement arrondies, qui peuvent, si la blennorrhagie est très-intense, se confondre en une seule plaque d'une étendue prodigieuse. Alors il arrive quelquefois que les ganglions inguinaux s'engorgent, mais il est rare qu'ils suppurent; rarement il se forme un phlegmon dans l'épaisseur d'une des grandes lèvres.

Les tubercules muqueux, qui souvent se joignent à ces symptômes, surviennent à l'époque de la plus grande intensité de la maladie, surtout chez les femmes malpropres ou livrées à de pénibles travaux. Ils envahissent le pourtour de la vulve, dont ils augmentent beaucoup la tuméfaction. Les végétations paraissent à la même période, ou bien au déclin de la maladie, et principalement lorsque la membrane muqueuse présente plus de mollesse et de laxité; elles sont ordinairement petites et irrégulièrement disséminées. Le siége habituel des ulcérations qui dépendent de l'écoulement blennorrhagique est la fosse naviculaire, où séjourne le pus. Comme le pus qui les a fait naître en cet endroit contribue, en se renouvelant sans cesse, à les entretenir, elles ne peuvent se cicatriser avant la guérison de la blennorrhagie.

Tels sont les phénomènes de la vaginite intense. Si l'inflammation est légère, l'écoulement du liquide puriforme que j'ai décrit en est le principal ou même l'unique symptôme.

Dans un petit nombre de cas, la plupart des symptômes d'une phlegmasie de la vulve ou du vagin existent, sans que la sécrétion purulente ait lieu.

La blennorrhagie se termine par la guérison, par le passage à l'état chronique, ou par métastase. Dans le premier cas, après un temps qui varie entre deux et six septénaires, si le traitement a été régulier, la douleur s'apaise, le gonflement disparaît, et l'écoulement, dont la couleur devient quelquefois de plus en plus claire, se tarit.

Lorsque ce dernier symptôme persiste, la maladie dégénère en

blennorrhée. C'est ce qui arrive surtout aux femmes plusieurs fois affectées de blennorrhagie, et notamment aux filles publiques : la plupart d'entre elles sont sujettes, comme on l'a déjà remarqué, à des blennorrhées intarissables, qu'elles savent dissimuler adroitement, mais qui n'en sont pas moins propres à produire, chez les individus qui les fréquentent, de franches blennorrhagies.

Durant le cours des blennorrhées, il n'est pas rare de voir la maladie, soit à l'occasion d'un écart de régime, soit après un excès dans le coït, ou même sans cause appréciable, reprendre tout à coup et pour un temps la forme aiguë.

Lorque la métastase de la vaginite a lieu, le principe du mal se porte tantôt sur la conjonctive, tantôt sur la membrane iris, et occasione des accidens graves qui entraînent souvent à leur suite la perte de la vue; d'autres fois il affecte le système fibreux ou synovial des articulations. Il peut envahir aussi, quoique plus rarement, les diverses membranes muqueuses du corps, et quelques-uns des organes internes.

§ V. *Prognostic.*

La gravité de la blennorrhagie vaginale varie suivant l'intensité des symptômes, l'âge, la constitution et les maladies antérieures du sujet. Quand elle est contractée avant ou pendant la grossesse, l'avortement est quelquefois à craindre.

Le retour périodique des menstrues a été signalé comme une circonstance favorable au passage de la maladie à l'état chronique; à cet état, elle est souvent incurable. Comme il n'est pas rare qu'un écoulement vaginal ancien dépende d'un engorgement du col de l'utérus, il faut, dans les cas de blennorrhées rebelles, s'assurer par le toucher de l'état de cet organe, pour reconnaître le siége du mal.

Une affection qui souvent aussi vient se joindre à la blennorrhée, dont elle augmente singulièrement la gravité, est la gastrite chronique, qui tantôt est produite, tantôt entretenue par elle.

Les femmes sont beaucoup moins exposées que les hommes à la

métastase de la blennorrhagie sur la conjonctive et sur les articulations. On a cependant observé l'un et l'autre de ces accidens. L'articulation coxo-fémorale est même, en cette occasion, suivant la remarque de M. le professeur *Jules Cloquet*, plus souvent affectée chez la femme que chez l'homme.

Lorsque la vaginite dépend d'une dentition irrégulière, elle ne guérit qu'autant que cette fonction reprend sa marche accoutumée. Si elle reconnaît pour cause une affection vermineuse ou une diathèse spéciale, elle ne cesse que par la guérison de la diathèse qui l'a produite ou par l'expulsion des vers intestinaux.

On a long-temps discuté pour savoir si la blennorrhagie simple, contractée par l'union des sexes, pouvait ou non être suivie de symptômes secondaires de syphilis. Les uns l'ont nié d'une manière absolue. D'autres, au contraire, ont présenté la blennorrhagie, particulièrement chez la femme, comme le symptôme auquel succédait le plus fréquemment la syphilis constitutionnelle. Cette dernière opinion me semble exagérée; mais peut-être est-elle moins éloignée de la vérité que la première. Plusieurs fois, en effet, on a vu affectées de syphilis confirmée des femmes qui primitivement n'avaient été atteintes que de blennorrhagie. Les symptômes qui peuvent se manifester alors, après un temps qui varie entre plusieurs mois et quelques années, sont tantôt des ulcérations dans un lieu éloigné des parties génitales, et notamment à la gorge; tantôt des pustules et des éruptions cutanées, soit tuberculeuses ou squameuses; d'autres fois des végétations, plus rarement des exostoses.

Quant à la vaginite produite par une cause générale ou locale étrangère à toute communication sexuelle et à toute maladie vénérienne, il est inutile de dire qu'elle n'entraîne jamais à sa suite la syphilis constitutionnelle, puisqu'elle en est entièrement indépendante.

§ VI. *Traitement.*

Le traitement de la blennorrhagie chez la femme doit être essentiellement antiphlogistique. La saignée générale convient au début,

lorsque les symptômes sont graves. Si le gonflement est considérable, les sangsues appliquées en grand nombre et plusieurs fois à la vulve sont d'une grande utilité. Les boissons délayantes et légèrement diurétiques sont toujours indiquées ; elles doivent être quelquefois opiacées. On ne doit pas négliger les lotions émollientes, les bains de siége et de corps. Ces remèdes, joints au repos et à un régime doux, suffisent pour calmer les accidens inflammatoires.

Faudra-t-il, dès qu'ils les auront fait disparaître, avoir recours, ainsi que chez l'homme, à la résine de copahu, au poivre cubèbe, ou à d'autres produits analogues? Ces substances, administrées, soit à l'intérieur, soit en lavemens, ont presque constamment échoué dans les nombreux essais entrepris sur les femmes à l'hôpital des Vénériens ; aussi les a-t-on pour ainsi dire abandonnées.

Je ne parle point des drastiques dont les gens du peuple abusent fréquemment pour arrêter leurs blennorrhagies. Ces moyens produisent quelquefois l'effet désiré ; mais c'est aux dépens de la membrane muqueuse gastro-intestinale, qu'ils enflamment souvent d'une manière violente. Ils doivent donc être proscrits comme éminemment dangereux.

Les tubercules muqueux qui souvent accompagnent la blennorrhagie intense guérissent ordinairement par l'emploi des moyens destinés à combattre l'inflammation. On peut aussi les attaquer par la méthode ectrotique, c'est-à-dire par la cautérisation avant leur parfait développement. Lorsque les végétations ont résisté au traitement antiphlogistique simple, on les détruit par les applications mercurielles, les caustiques ou l'excision. Les ulcérations cèdent le plus souvent aux remèdes émolliens et narcotiques ; d'autres fois les mercuriaux sont utiles.

L'engorgement symptomatique des ganglions inguinaux exige quelquefois l'emploi des cataplasmes émolliens. Lorsqu'il s'est formé un abcès dans l'épaisseur d'une des grandes lèvres, il doit être largement ouvert par une incision longitudinale.

Les injections sont, chez la femme, d'un usage commode et fré-

quemment répandu ; c'est surtout après la diminution des phénomènes inflammatoires et contre la blennorrhée qu'il faut y recourir. On peut alternativement, et selon les indications, les prescrire résolutives, astringentes, toniques, opiacées, mercurielles ; mais quand la maladie est réellement chronique, le succès répond rarement aux efforts du médecin.

Lorsque la vaginite dépend des scrophules, ou d'une affection herpétique ou vermineuse, c'est contre la maladie principale que le traitement doit être dirigé, sans omettre pourtant les remèdes locaux.

Je termine par une question qui n'est pas sans importance ; c'est de savoir si, dans le cas de blennorrhagie vaginale simple, il serait utile de prescrire un traitement mercuriel de courte durée, dans l'intention de prévenir des symptômes secondaires de syphilis qui pourraient se développer. Il est des auteurs qui donnent ce précepte, en se fondant sur ce qu'il est impossible de prévoir si une blennorrhagie sera ou non suivie de syphilis confirmée. Mais cette raison même devrait le faire rejeter : car, d'une part, en le suivant, on s'expose à donner bien des fois le mercure sans nécessité, savoir, dans tous les cas où la syphilis ne se serait pas manifestée ; or, ce n'est pas toujours chose innocente qu'un traitement mercuriel général : d'autre part, on manque le but qu'on veut atteindre ; car les préparations mercurielles peuvent bien être efficaces contre des symptômes actuels, soit récens, soit le plus souvent anciens de syphilis, mais elles ne possèdent pas de vertu préservative contre cette maladie ; autrement, elles pourraient, convenablement employées, garantir de l'infection un individu sain qui s'exposerait à un contact impur ; or, cela n'est pas.

Quand on donne un traitement mercuriel, dans le cas dont il s'agit, on ne peut donc avoir d'autre motif que le désir de ne pas heurter de front les préjugés de quelques malades.

Les propositions émises dans cette dissertation reposant sur des faits généralement connus, je ne crois pas nécessaire de citer à l'appui des observations qui m'appartiennent ; je me contenterai d'en rapporter une ou deux, qui ne sont pas dépourvues d'intérêt.

Ire. OBSERVATION.

Urétro-vaginite.

Le 31 mars 1829, la nommée Augustine B..., âgée de dix-sept ans, domestique, entra à l'hôpital des Vénériens, affectée d'urétro-vaginite. Cette fille, d'une bonne constitution, d'un tempérament sanguin, réglée depuis six mois, était malade seulement depuis quatre jours. L'invasion avait eu lieu cinq jours après le coït. La membrane muqueuse vulvo-vaginale était d'un rouge vif, et baignée par un liquide puriforme abondant. Ce liquide abstergé, le méat urinaire paraissait également rouge, tuméfié ; par la pression sur les côtés de cet orifice, il était facile d'en extraire une matière purulente. La douleur était cuisante pendant et après l'excrétion de l'urine. Les ganglions inguinaux du côté droit étaient engorgés. M. *Gilbert* prescrivit à cette malade, qui, avant son entrée, n'avait subi aucun traitement, une tisane d'orge et de chiendent, des lotions émollientes, des bains d'eau et de vapeurs. Au bout de huit jours les douleurs étaient calmées, l'écoulement beaucoup moindre, la rougeur encore vive.

Le 12 avril, il parut à la partie supérieure de la vulve une petite pustule, accompagnée de démangeaison ; elle s'effaça complètement le 16, sans remèdes particuliers. Vers cette époque, on remplaça les injections émollientes par la solution de sulfate de zinc ; on donna pour boisson la limonade nitrique. Cette malade, qui était dans les conditions les plus favorables, puisque, jeune et bien constituée, elle était à sa première infection, sortit le 5 mai parfaitement guérie.

II^e. OBSERVATION.

Écoulement vaginal simulant la blennorrhagie, et plus tard compliqué de cette maladie.

La nommée Caroline D. .., ouvrière en robes, âgée de vingt-quatre ans, entra, le 24 mars 1829, à l'hôpital des Vénériens, dans la division de M. *Gilbert*. Cette fille, d'un tempérament lymphatique, était depuis trois ans sujette à une leucorrhée médiocrement abondante, lorsqu'en 1827 elle devint grosse. Pendant toute la grossesse, qui du reste parvint au terme ordinaire, l'écoulement vaginal s'accrut beaucoup, prit une couleur verte, s'accompagna de douleurs, et il fut plus abondant encore, outre le temps des lochies, après l'accouchement, qui fut très-laborieux, et dont le produit fut un fœtus mort-né. La menstruation devint dès-lors irrégulière. Inquiète sur son état, la malade eut recours à un médecin, qui lui prescrivit pendant huit mois un traitement intérieur et externe par les amers et les astringens, sans addition de mercure. Quand elle le suivait avec exactitude, l'écoulement diminuait et blanchissait; il augmentait, au contraire, et reprenait une couleur verdâtre, si elle interrompait les remèdes ou commettait un écart de régime. Au reste, quoique pendant tout ce temps cette fille ne cessât de cohabiter avec son amant, elle ne lui donna aucun mal. Mais un rapport passager qu'elle eut, six semaines avant son entrée à l'hôpital, avec un homme affecté trois mois auparavant de blennorrhagie et d'orchite imparfaitement traitées, sans produire de changemens appréciables dans la couleur ni la quantité de son écoulement, lui imprima la propriété contagieuse dont il manquait. Le premier amant fit cette fâcheuse épreuve.

Ce cas est bien propre à démontrer la difficulté du diagnostic des écoulemens du vagin. Celui-ci durait depuis deux ans, avait pen-

dant trois autres années été précédé de leucorrhée, et cependant la blennorrhagie n'existait que depuis six semaines.

M. *Gilbert* soupçonna que la blennorrhée primitive et le dérangement de la menstruation dépendaient d'un engorgement chronique du col de l'utérus. Effectivement cet organe était dur, chaud et douloureux au toucher.

Le traitement fut très-simple : une tisane d'orge, des injections émollientes et des bains en firent d'abord la base. Le 17 avril, on ordonna pour injections la solution de sulfate de zinc. En même temps on prescrivit une boisson amère et quatre onces de vin antiscorbutique. La malade fut en état de sortir le 1^er^. mai. Le col de l'utérus était revenu à l'état naturel. Les règles avaient paru une fois pendant le séjour à l'hôpital ; il resta seulement un peu de leucorrhée.

FIN.

ΙΠΠΟΚΡΑΤΟΥΣ ΑΦΟΡΙΣΜΟΙ.

Α'.

Ἢν αἷμα ἐρεῃ, καὶ θρομβους, καὶ στραγγουριην ἐχῃ, καὶ ὀδυνη ἐμπιπτῃ ἐς τὸ ὑπογαστριον, καὶ ἐς τὸ περιναιον, τὰ περὶ την κυστιν πονεει. (Τμῆμα δ', ἀφ. π'.)

Β'.

Οἷσι ῥῖνες ὑγροτεραι φύσει, καὶ ἡ γονη ὑγροτερη, ὑγιαινουσι νοσηροτερον· οἷσι δὲ τάναντια, ὑγιεινοτερον. (Τμ. ς', ἀφ. β'.)

Γ'.

Δυσουριην φλεβοτομίη λυει· ταμνειν δὲ τὰς εἴσω. (Τμ. ς', ἀφ. λς'.)

Δ'.

Γυναικὶ ἐν γαστρὶ ἐχούσῃ ἢν οἱ τιτθοὶ ἐξαιφνης ἰσχνοὶ γένωνται, ἐκτιτρώσκει. (Τμ. ε', ἀφ. λζ'.)

Ε'.

Τὰ μὴ καθαρὰ τῶν σωμάτων, ὁκόσον ἂν θρέψῃς, μᾶλλον βλάψεις. (Τμ. β', ἀφ. ί.)

ς'.

Ες δὲ τὰ ἔσχατα νοσήματα, αἱ ἔσχαται θεραπεῖαι ἐς ἀκριβείην κράτισαι. (Τμ. ά, ἀφ. ς'.)